



TNG

Gestion des médias

Illustrer des fiches généalogiques permet d'enrichir les renseignements publiés. Non seulement on indique dans la fiche la preuve et le dépositaire des renseignements publiés mais on permet de voir de qui ou de quoi il s'agit. On dit qu'une image vaut mille mots. Dans une fiche généalogique, cette maxime ne se dément pas.

Ajouter un média à une fiche généalogique se fait en quelques étapes et il faut préférablement franchir toutes les étapes une à une avec un seul média à la fois pour éviter les erreurs. On ne peut ajouter des médias qu'à des fiches généalogiques déjà saisies avec TNG.

Première étape.

Renseigner adéquatement la fiche du probant i. e. événement, date et lieu, référence (preuve) et dépositaire. Ces renseignements doivent être saisis correctement dans les fiches avant de leur ajouter des médias. Un média ne sert jamais de preuve si la preuve et le dépositaire ne sont pas déjà saisis dans la fiche. On peut truquer des médias mais on ne peut pas truquer un renseignement écrit.

Deuxième étape.

Relever le numéro (I) du probant ou le numéro (F) du couple selon que le média à ajouter concerne un probant ou un couple. Ce numéro servira à identifier le média quand viendra le temps de l'enregistrer sur le serveur.

Troisième étape.

Rechercher l'image du média chez le dépositaire ou numériser le sujet du média. Enregistrer l'image numérisée dans l'ordinateur avec l'extension .jpg (en miniature) pour pouvoir la formater avec un traitement photo. On fait précéder le nom de l'image du numéro de probant ou du numéro de couple selon le sujet visé et on enregistre sous ce nom composé dans le dossier approprié de l'arborescence des médias TNG dans l'ordinateur. On trime l'image en découpant tout ce qui est excédentaire et inutile pour l'illustration du sujet. De façon générale, la dimension

finale de l'image ne doit pas excéder 640 pixels de largeur avec hauteur proportionnelle. Parfois, il est nécessaire d'utiliser le format 800 pixels de largeur pour un meilleur agrandissement des documents extrêmement difficiles à lire. Il ne faut pas oublier que TNG permet d'agrandir les images jusqu'à 200% dans son écran de visualisation.

Quatrième étape.

Avec le logiciel Filezilla, prendre l'image traitée dans le dossier approprié de l'arborescence des médias dans l'ordinateur et l'exporter dans le dossier identique de l'arborescence des médias TNG sur le serveur.

Cinquième étape.

Lancer TNG sur le serveur puis :

Administration>Gestion des médias>Créer une collection.

Créer une collection appropriée pour récupérer le média sur le serveur.

Par exemple, si le média est l'image d'un acte de mariage, dans la création de la Collection, identifier la collection, il faut créer un nom (court) de dossier pour la base de données MySQL sur le serveur (on peut utiliser act-mar toujours en minuscules pour acte de mariage), exporter comme (gedcom) : PHOTO (si en .jpg), Titre à afficher : Acte de mariage, Chemin du dossier : indiquer le chemin (path) par lequel TNG pourra récupérer le média dans l'arborescence des médias sur le serveur. Si vous utilisez l'arborescence proposés, le chemin sera media/img-act/ mar. Chemin d'accès local : (optionnel) l'arborescence dans votre ordinateur. Dossier des vignettes (optionnel) Les vignettes, images minuscules que vous désirez ajouter pour symboliser vos médias. On peut aussi placer ces images avec les médias dans leur dossier respectif.

Sixième étape.

Une fois la collection créée, il faut cliquer l'onglet Ajouter, dans Collection : choisir la collection appropriée, Chemin du dossier média : Indiquer le nom du dossier, du sous-dossier et le nom de fichier (media/img-act/mar) pour un acte de mariage. Pour une image numérisée (640 px) on peut cocher Créer à partir de l'original (TNG créera l'icône automatiquement)

Le reste est à lire dans la page de création du média. Le titre choisi deviendra un lien à l'image. Sauf exception, la Description : doit être brève, i. e. Acte de mariage. Il

faut penser que les internautes verront vos médias au travers vos fiches donc il faut éviter autant que possible les redondances inutiles de renseignements.

Une fois le média enregistré une première fois, TNG vous offrira de le joindre à la fiche d'un seul ou de plusieurs probants, famille, référence, dépositaire ou lieu.

Si votre média est un monument funéraire, TNG vous offrira l'opportunité de le joindre aussi à un cimetière (créé au préalable avant la gestion des médias (sujet d'un autre atelier).

Il y a plusieurs façons d'apprendre à se servir d'un logiciel. Le système essai-erreur est le plus connu. On dit qu'il est possible d'apprendre beaucoup de ses erreurs. Personne n'est à l'abri des erreurs, surtout en informatique. Un ordinateur obéit tellement bêtement aux commandes de l'opérateur. Il faut se réserver des copies de sauvegarde avant de passer aux expériences. Si la procédure tourne mal, on pourra toujours revenir à l'état original qui fonctionnait correctement. On n'apprend pas à nager si on ne saute jamais à l'eau. Même chose pour l'informatique. Tout se trouve dans les détails, comme en généalogie.

En panne d'idée, il n'y a pas de gêne à demander de l'aide à autrui. Deux têtes valent mieux qu'une. Parfois, ce que l'un ne voit pas, l'autre le voit. Travailler en équipe est aussi une force lorsqu'il s'agit de connaître.

N'hésitez pas à essayer. Il n'y a que ceux qui ne font jamais rien qui ne commettent qu'une seule erreur : ne rien faire.

Bonne chance !

Droits réservés © Jacques Bénédict